



« On ne naît pas parent, on le devient »

M. Yourcenar

Multi-accueil Les Chérubins

BARLIN

Dans son « PLAN PAUVRETE », le gouvernement a présenté en Septembre 2018 toute une série d'actions qui seront menées afin de prévenir et de lutter contre la pauvreté avec notamment :

- La lutte contre la précarité et l'accompagnement vers l'emploi avec un meilleur suivi des bénéficiaires du R.S.A. ;
- La formation de 600 000 professionnels de la Petite Enfance (CAP Petite Enfance modifié en CAP « Accompagnant éducatif petite enfance » pour améliorer la qualité éducative en EAJE ;
- Création d'un bonus « mixité sociale » pour l'accueil collectif et instauration du 1/3 payant du complément au mode de garde pour l'accueil individuel ;
- Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants ;
- Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans.

La Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2018/2022 entérine l'échec de la précédente qui avait annoncé 275 000 créations de places. Même si l'on constate une progression significative des créations de places de crèches (32 500 en EAJE en plus et 23 000 en micro-crèches), les progrès ont du mal à voir le jour notamment dans les territoires les moins favorisés. L'objectif est de créer 30 000 places en EAJE et en particulier en Quartier Politique Ville (QPV).

L'enquête FILOUE devrait apporter des éléments d'information à la CNAF afin de pérenniser l'offre d'accueil collective existante et de poursuivre le rééquilibrage territorial de l'offre. C'est pourquoi la transmission des données devient obligatoire à compter de 2020.

Améliorer la réponse aux besoins des familles et la qualité des modes de prise en charge des enfants dans leur diversité.

Favoriser l'accueil collectif d'enfants issus de familles pauvres ou fragilisées ou d'enfants en situation de handicap.

La commission des 1000 premiers jours de l'enfant

Emmanuel Macron a installé officiellement le 19 Septembre 2019, la commission des 1000 premiers jours de l'enfant présidée par le neuropsychiatre Boris CYRULNIC.

Les 1000 jours correspondent à la période comprise entre le 4^{ème} mois de grossesse et les deux ans de l'enfant.

C'est un laps de temps relativement court où l'être humain se développe plus rapidement que dans toute autre partie de sa vie. Le bébé grandit de 2cm par mois, la taille de son cerveau est multipliée par 5 et les connexions neuronales s'y établissent à la fréquence de 200 000 par minute !

Objectif : Il s'agit de définir un consensus scientifique pour aider les familles à lever des incertitudes et pour garantir à chaque enfant de grandir dans le meilleur environnement possible.

Pourquoi les 1000 premiers jours? : C'est pendant cette période que l'enfant crée des liens d'attachement déterminants dans sa construction physique, affective, sociale, cognitive et pour sa vie de futur adulte.

Prévenir au plus tôt des difficultés au sein de la relation parents-enfants, c'est éviter des ruptures, de la violence, de l'échec scolaire et parfois une mise en danger des enfants et des parents.

Diffuser les savoirs autour du développement du bébé c'est réduire les inégalités entre les familles.

La commission va rassembler les différentes théories existantes autour de la neurologie, de la psychologie et de la sociologie. Elle va ensuite hiérarchiser les solutions qui en découlent et les fournir à l'Etat.

La commission devra :

- **Définir un consensus scientifique sur toutes ces théories ;**
- **Proposer un nouveau parcours et un nouvel accompagnement des parents pendant cette période en s'inspirant notamment des réussites à l'étranger ;**
- **Proposer des modalités de détection et de traitement des troubles du développement de l'enfant ou des situations à risque pour la constitution du lien d'attachement de l'enfant avec ses parents (maladie, deuil, ruptures, etc) ;**
- **Repenser les congés de naissance afin que ces derniers soient plus en phase avec les besoins des enfants et des parents et prennent mieux en compte les enjeux liés au développement de l'enfant, le retour à l'emploi et les carrières des mères, la conciliation vie familiale et professionnelle ainsi que la place des pères ;**
- **Repenser le fonctionnement de notre système d'accueil du jeune enfant d'ici 10 ans, afin que celui-ci soit plus adapté tant aux besoins des enfants qu'à ceux des parents.**

Quel est l'enjeu à terme ?

« Un bébé épanoui, qui a un environnement propice à son bon développement, c'est un bébé qui a toutes les clés en main pour démarrer la vie d'un bon pied, sur un pied d'égalité avec n'importe quel autre bébé ».

Les travaux de la commission seront rendus en Janvier 2020.

Sources :

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/02/19/faire-des-1000-premiers-jours-de-lenfant-une-priorite-de-laction-publique>

Que se passe-t-il à Barlin ?

Si l'on reprend les missions de toute structure d'accueil collective de la Petite Enfance, on sait par définition que le multi-accueil « Les Chérubins » a été créé pour répondre aux besoins des familles de concilier vie familiale, professionnelle et sociale.

Dans son projet social, la commune de Barlin a fait le choix de mettre à disposition de ses habitants, une structure pouvant répondre à ces missions. Ceci en veillant tout particulièrement à faciliter l'accès aux familles les plus fragilisées dans un souci de promotion de la mixité sociale. Dans cette dynamique, le mode d'accueil occasionnel ou régulier est étudié pour permettre aux parents d'effectuer certaines démarches. Une recherche de renseignements, un rendez-vous auprès d'une administration (Pôle Emploi, le CCAS, la mission locale,...), un entretien d'embauche, une formation professionnelle, une période d'essai doivent correspondre à une solution d'accueil des enfants afin de favoriser le retour à l'emploi des parents.

D'autre part, une attention particulière est portée aux enfants en situation de handicap ou souffrant d'une maladie chronique. En ce qui concerne les enfants en situation de handicap, un travail en collaboration avec l'association « Gamins Exceptionnels » a fait l'objet d'une convention signée avec la commune en 2019. Ce partenariat va apporter une aide précieuse auprès de l'équipe. Concrètement, des idées ou des conseils pourront être donnés et des malles pédagogiques pourront être prêtées.

En ce qui concerne l'enquête FILOUE, un courrier a été adressé à chaque famille en Juin 2019 et lors de chaque nouvelle inscription. Ce courrier informe les parents de la nature de cette enquête, de ses objectifs et de la façon dont les informations vont être transmises. Ils ont toutefois la possibilité d'émettre un refus à cette transmission qui aura lieu en 2020.

Historique

Au départ, les thèmes choisis pour les projets pédagogiques étaient plutôt des « fils rouges » autour desquels tournaient toutes les activités et temps forts de l'année (le cirque, le monde, la découverte du corps, les couleurs, la trace, les repères).

A partir de 2015, l'ensemble de l'équipe a ressenti le besoin d'accentuer et d'affiner sa réflexion pour se tourner vers des sujets tels que le bien-être des enfants ainsi que celui des adultes, les effets bénéfiques de la lecture.

L'année dernière, une étude approfondie du développement des enfants a permis d'avoir une réflexion sur l'acquisition de l'autonomie dans chacun des gestes quotidiens.

Tout cela fait prendre conscience de la complexité de la prise en charge individuelle de chaque enfant dans une organisation collective avec son lot de questions sur l'organisation des diverses tâches dans la journée, la satisfaction des familles, bref sur l'analyse de nos pratiques.

Dans les années à venir, un projet municipal d'envergure concernant la création d'un Pôle Enfance, Jeunesse et Parentalité a permis à l'équipe de faire le point sur le fonctionnement actuel du multi-accueil. Mais il a aussi et surtout fait réfléchir sur une organisation différente : augmentation de la capacité d'accueil (30 enfants au lieu de 20), travail dans un même site avec d'autres services municipaux comme l'accueil de loisirs des enfants de 3 ans à l'adolescence, collaboration avec les écoles maternelles et d'autres partenaires comme la PMI, le relais d'assistantes maternelles, la création de services tels qu'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).

Cette réflexion pourrait un jour aboutir à la création d'un centre d'action sociale.

Riche de toutes ces informations, l'équipe du multi-accueil « Les Chérubins » a donc très logiquement choisi d'engager une réflexion sur la parentalité et plus particulièrement, l'aide à la parentalité.

Des réunions ont donc été organisées, il a été primordial de commencer par définir le terme de parentalité et de savoir ce que chaque personne de l'équipe entendait dans cette notion. Cela a été l'occasion de le faire sous la forme d'un brainstorming.

Voici les termes qui ont été évoqués :

Transmission	Aide
Echanges	Education
Affection	Empathie
Accompagnement	Ecoute
Soutien	Eveil
Co éducation	Vivre
Participation	Enfants/parents/professionnels
Réconfort	Bienveillance
Difficultés	Amour
Emotions	

Une analyse de ces mots fait ressortir plusieurs notions :

- Une notion affective forte
- Une notion plus ou moins positive
- Une notion d'inter activité entre les acteurs

Pour avoir une connaissance de base commune à l'équipe, une définition de la parentalité a été recherchée : La parentalité désigne de façon très large la fonction « d'être parent ».

Voir annexe 1 : Travail d'équipe : LA PARENTALITE

Simone De Beauvoir a écrit : « On ne naît pas parent, on le devient ». En effet, cette phrase résume parfaitement en elle-même la réalité et la complexité d'être parent. Être parent, ce n'est pas un bagage que l'on reçoit à la naissance, ni même quelque chose que nous transmettrait par exemple notre environnement familial.

Ce n'est pas un état mais un mouvement.

C'est ce contexte qui fait toute la difficulté du rôle du professionnel de la petite enfance.

Le numéro d'Octobre 2019 des Métiers de la Petite Enfance consacre un article sur les accordages dans lequel l'équipe d'un multi-accueil est notamment comparée à « un orchestre qui ne peut exprimer toute sa puissance et ses talents que si, bien avant de jouer les premières notes, chaque instrument, de manière isolée d'abord, puis en relation avec les autres, a été réglé, permettant à l'ensemble de s'accorder sur une note commune et de jouer en harmonie ».

« Pour parvenir à un travail à partir de valeurs communes, il est important de se connaître soi-même (ses propres limites, ses envies, ce qui nous anime et ce qui nous fait hésiter). Ensuite, on peut s'accorder sur une valeur comme référence indiscutable, reconnue et rappelée en cas de « fausse note ». Accepter tout enfant dans sa singularité serait le « LA » de nos pratiques professionnelles. Il faut passer par l'écoute, par l'observation et par le ressenti pour permettre une rencontre. Il faut donc une cohérence dans les pratiques, dans le respect de l'individualité de l'enfant avec son rythme, ses compétences, ses impossibilités du moment, ses chagrins toujours importants, tout comme son énergie incontrôlable mais tellement vitale ! Il convient donc de regarder l'enfant sans a priori, sans jugement ».

Voici l'attitude à avoir face à l'enfant mais on peut aussi et bien sûr l'appliquer à sa famille. Toute la difficulté réside dans le fait que les professionnels sont eux aussi des personnes humaines avec des histoires personnelles, des vécus plus ou moins difficiles, des émotions, des sensibilités, des ignorances qui font que la compréhension d'une attitude ou d'une demande ne sera pas toujours optimale et/ou source de mal entendus. Notre rôle est de limiter le plus possible ces désagréments et d'instaurer un climat de confiance propice à l'aide à la parentalité.

Etre professionnel, c'est avoir des connaissances mais nous n'avons pas la prétention de savoir ce qu'est « un bon parent ».

Ce qui est aussi difficile, c'est de ressentir si le parent est en demande d'aide ou s'il a juste envie d'être écouté. Il est vrai que quelques fois, l'écoute et l'empathie suffisent à apaiser et à rassurer. Ecouter c'est aider !

C'est pourquoi une attention particulière va être prise :

- Au moment de la phase d'adaptation qui est essentielle pour l'enfant mais aussi pour les parents ;**
- Au moment de l'accueil à l'arrivée et au départ de chaque enfant ;**
- En partageant avec les parents sur les valeurs de l'institution (laïcité, respect de chacun, équité, etc) ;**
- En organisant des rencontres avec les familles pour échanger sur divers sujets choisis de part et d'autre ;**
- En évitant de juger et de critiquer les parents, de juger les identités culturelles ;**
- En évitant de parler des parents en présence des enfants (transmissions orales).**

Pour ce qui est du conseil à donner, il faut s'appuyer sur le bon sens, la logique, l'expérience et ses propres connaissances. C'est pourquoi, un rappel régulier sur les avancées en matière de neurosciences et en psychologie infantile sera fait lors de réunions de travail ou de journées pédagogiques. Pour ce faire, l'intervention d'une psychologue auprès de l'équipe est souhaitée lors de la prochaine journée pédagogique d'Avril 2020.

Référence : « Pour une enfance heureuse » Dr Catherine GUEGUEN

Une analyse de situations faite par une professionnelle extérieure au multi-accueil peut en effet avoir un effet bénéfique dans la compréhension de certaines réactions ou de non réactions.

Cette analyse pourra permettre d'apporter des réponses, des réajustements, des changements, des prises de conscience...

Si cette collaboration s'avère bénéfique, elle pourra se poursuivre par une observation des enfants pour comprendre certains comportements et d'apporter des réponses aux familles.

Le mardi 14 Avril 2020, au cours de la journée pédagogique, la présentation du film : « PUPILLE » sera faite à l'équipe. Ce film réalisé quasiment comme un documentaire tellement il est réaliste dépeint l'abandon, l'adoption d'un enfant et le rôle que chacun (parents et professionnels) occupe dans chaque situation sans jamais oublier l'enfant. Cette présentation sera le point de départ à des échanges sur les liens et l'attachement.

D'autre part, la formation tout au long de la carrière de chaque agent permet par l'intermédiaire du CNFPT, de se former, de dialoguer, d'apporter des compléments de connaissances, de se confronter à d'autres expériences. En effet, la formation professionnelle initiale évolue et des thématiques Petite Enfance en lien avec la parentalité sont proposées chaque année.

Concrètement, voici les idées que l'équipe aimerait mettre en place pour favoriser l'aide à la parentalité :

- **Afficher un trombinoscope dans les locaux afin que chaque professionnelle soit clairement identifiée par les familles. Cette activité a déjà été réalisée et affichée depuis Octobre 2019. Il s'agit d'un trombinoscope avec lequel les familles peuvent s'amuser. En effet, il est composé de 2 parties sur lesquelles on peut voir d'un côté les photos des membres du personnel « bébés » et un autre côté avec les photos actuelles mais dans des situations de jeu ou de soin. Il a été affiché près de l'endroit où se fait l'accueil, les familles ont tout loisir de rechercher « qui est qui ? » en attendant !**
- **Proposer un grand tableau ou un mur des émotions. Il serait décoré par les enfants et chacun pourrait selon sa volonté, son envie, son humeur, y accrocher une petite phrase, une idée, une humeur, une citation du jour. Ce tableau pourrait être interactif et source de discussions. Si un engouement se crée, il serait envisageable d'organiser des réunions avec des parents. Il n'y aurait plus de professionnels face à des parents mais des personnes désireuses d'échanger entre-elles. Il s'agirait d'accompagner les familles dans leur rôle éducatif, de trouver une écoute, un appui, une solution par le biais de partage d'expériences. Bref, un lieu où l'on « troque » ses inquiétudes contre des espoirs ! ;**

- Depuis l'ouverture de la structure qui a déjà énormément évolué, jamais les familles n'ont eu l'occasion de répondre à un questionnaire de satisfaction concernant son fonctionnement. Ceci pourrait donc leur être proposé afin d'évaluer les points de force et de faiblesse. Cela pourrait aussi être le moyen d'avoir leur avis sur une éventuelle implication de leur part au sein du multi-accueil (participation à des ateliers, mise en place d'un conseil de crèche) ;
Voir annexe 2 : Enquête à destination des familles
- Des ateliers parents/enfants pourraient être proposés au cours de l'année.

OBJECTIFS : Observer son enfant, prendre du temps avec lui, renforcer ses compétences de parents.

QUAND ? Ces ateliers se tiennent depuis 2 ans au cours de la semaine nationale de la Petite Enfance en Mars.

Ils ont un réel succès à chaque fois. En 2020, le thème choisi est : « S'AVENTURER ». A cette occasion, une équipe de travailleurs sociaux de la CAF va animer un atelier lecture avec les parents et les enfants.

Mais on peut aussi envisager de proposer un atelier à raison d'un samedi matin (de 10h à 11h30) tous les 2 mois. Le thème serait variable en fonction des besoins et des envies de chacun.

Voici donc les orientations que l'équipe des Chérubins souhaite prendre l'année prochaine.

CONCLUSION

Face à des changements constants de la société, les rapports humains évoluent. Que ce soit au niveau de la politique publique nationale ou locale, beaucoup d'idées et de projets fusent en direction de la famille. Les besoins de chacun doivent être entendus. L'équipe des Chérubins s'y attache quotidiennement et va continuer à le faire sans relâche. Ceci pour améliorer le quotidien des parents et de celles et ceux qui s'apprêtent à le devenir.

ANNEXES